

LE PARLEMENTAIRE ET LA PROMOTION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE FRANÇAISE

Marcel Pépin

Depuis nombre d'années, l'Association parlementaire du Commonwealth et l'Association internationale des parlementaires de langue française envoient leurs représentants assister à leurs rencontres respectives et coopèrent officieusement de bien des façons. La publication de cet article répond au désir souvent exprimé par les membres de ces deux associations de voir se resserrer les liens amicaux et se développer une coopération plus étroite.

Bien que n'ayant jamais fait partie moi-même d'une semblée élue, j'ai eu le privilège de fréquenter assidûment le parlement fédéral pendant neuf ans, à titre de correspondant parlementaire. Au cours des quatre dernières années, j'ai maintes fois observé d'assez près le fonctionnement du parlementarisme québécois, étant maintenant un résident de la ville de Québec.

J'ai la conviction très nette que de tous les acteurs qui actionnent les leviers de l'État, les parlementaires figurent de plus en plus parmi ceux dont le rôle, ou plutôt l'influence réelle, est la plus menacée. Comme le résumait si bien Alain Peyrefitte dans une formule toujours actuelle: "La tentation de naguère était de faire de l'exécutif le reflet du parlement. La tentation actuelle est de faire du parlement le reflet de l'exécutif". Et Peyrefitte de réclamer un rôle plus actif des parlementaires dans l'appareil de l'État. "Le rôle essentiel des parlementaires ne devrait pas être de voter pour ou contre le gouvernement, mais de contrôler ses actes, et les actes des administrations que les ministres dirigent. Contrôler, c'est avoir le droit de connaître et le devoir de rendre compte. Le droit d'enquêter dans les administrations; le devoir de faire rapport à la nation; le privilège d'imposer le débat public".

Dans son livre *Le mal français*, Peyrefitte parle de l'administration française et il propose des remèdes qui s'adressent aux Français et à leurs institutions. En y apportant quelques nuances, je crois qu'on peut très bien endosser son jugement et l'appliquer aux institutions d'inspiration britannique et peut-être même américaines.

Les parlements sont en effet devenus les otages des bureaucraties beaucoup plus que leurs inspireurs. L'exécutif dispose d'un ascendant énorme sur les législateurs, précisément parce qu'il peut s'appuyer sur une machine administrative. Mais l'exécutif, recruté parmi les parlementaires dans notre système, est lui-même victime du poids de la bureaucratie. D'expérience, un ministre sait très bien que les initiatives qui lui sont suggérées par les bureaucrates ont de bien meilleures chances de réussir que celles qu'il voudra leur imposer, soit parce qu'elles répondent aux vœux des parlementaires, soit parce qu'elles correspondent à sa propre conception du bien public. Pour faire bouger la machine, il n'hésitera donc pas, très souvent, à favoriser la conception de l'État que se font les bureaucrates, même s'il doit affronter le déplaisir des parlementaires. Il sait que ces derniers, au fond, n'ont pas le choix: ils doivent se ranger.

Dans ce contexte, la tâche des parlementaires est plus ardue. Elle le devient encore davantage lorsqu'ils bataillent pour faire progresser des idées qui laissent les fonctionnaires indifférents ou qui provoquent même leur hostilité, sourde ou ouverte. Ce fut le cas des initiatives concernant la promotion de la langue, de la culture et de la civilisation françaises dans les institutions fédérales ou les assemblées législatives provinciales, à l'exception du Québec, où ce débat est terminé depuis longtemps.

Au moins au niveau fédéral, les parlementaires, à titre de législateurs, ont, dans une large mesure, bien fait

M. Marcel Pépin est l'éditorialiste en chef du Soleil. Cet article est tiré d'une communication présentée à la première réunion régionale de l'Association des parlementaires de langue française qui s'est tenue à Ottawa en octobre 1981.

leurs devoirs. Les lois qui régissent l'usage de la langue française sont explicites et donnent à celle-ci un statut plus confortable. En principe, le français et l'anglais sont sur un pied d'égalité. Il s'agit là d'une première étape extrêmement importante. Il ne fut point aisé de faire accepter cette évidence et ceux qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à remporter cette bataille méritent la reconnaissance de leurs concitoyens. Mais ces lois ne sont qu'un cadre d'opération, qui dessinent bien sûr une nouvelle conception des rapports entre les groupes et les cultures, mais qui ne peuvent se substituer à la réalité.

redresser les torts les plus criants, mais ils sont le plus souvent condamnés à réagir, alors que la bureaucratie a le monopole de l'action. C'est en ce sens que je rattache le problème de l'autorité réelle du parlementaire à son rôle de promoteur de la langue et de la culture françaises.

Si on oublie un moment le cas particulier du Québec, où la vie française dans toutes ses dimensions culturelles est plus solidement implantée, il faut reconnaître que l'action des parlementaires de langue française à Ottawa surtout et dans certaines provinces a profondément modifié les mentalités. En même temps,



C'est la deuxième étape qui sera la plus difficile, à savoir transcrire dans la réalité les objectifs du législateur. Et c'est à la deuxième étape que les parlementaires constatent la pauvreté des moyens dont ils disposent, pour imprimer la marque de la culture française dans l'administration ou même la vie quotidienne du pays.

Avec les moyens du bord, en utilisant fréquemment l'arme de l'appel à l'opinion publique, les parlementaires réussissent à corriger les failles les plus évidentes, à

la présence sur l'ensemble du territoire du réseau français de Radio-Canada constitue un témoin de la présence d'une culture vivante autre qu'anglaise. Ce sont des acquis non négligeables. Cette action ne sera jamais complétée, bien sûr, et je suis d'avance assuré que les rapports du Commissaire aux langues officielles, dans les années 2000, seront encore farcis de contes d'horreur, qui s'ajouteront à tous ceux que nous connaissons présentement.

En même temps qu'ils doivent poursuivre cette vigilance un peu agaçante mais inévitable, parce que la

langue française ne jouit pas de la force du nombre, les parlementaires doivent maintenant, je pense, viser d'autres cibles. Je pense surtout aux manifestations culturelles mais aussi au monde de la science et de la technique et au monde des affaires.

On ne peut aimer ce que l'on ne connaît pas. La résistance ou l'indifférence du public de langue anglaise face à la vie française au Canada est certes alimentée encore par des préjugés, mais elle l'est surtout par l'ignorance de cette civilisation. L'inverse est également vrai des Québécois de langue française, face aux manifestations culturelles de l'autre groupe. Ce pont n'a jamais été vraiment franchi. Je prétends que les parlementaires de langue française peuvent devenir d'efficaces ambassadeurs de la culture française dans toutes les régions.

Je me trouvais à Ottawa par hasard le jour où Antonine Maillet obtint le prix Goncourt. Quelques rapides vérifications auprès de mes collègues journalistes et de députés m'ont vite appris qu'en dehors des milieux littéraires québécois et acadiens cet auteur était parfaitement inconnu. On ignorait tout également du sens de l'événement, le prix Goncourt ne signifiant absolument rien pour la plupart des gens interrogés.

Dans son domaine, Antonine Maillet a fait autant pour illustrer devant le reste du pays la vigueur de la culture française que la plupart des lois visant à protéger la langue française. Mais comment le faire savoir? Pour les parlementaires, il y a là un immense défi qui n'est pas à mon sens insurmontable.

Le problème de la langue scientifique est plus difficile, parce qu'il faut lutter contre un monde plus hermétique, contre des traditions moins perméables au changement. Pourtant, si la langue française se contente d'être un véhicule administratif, le plus souvent en traduction, elle déperira, parce qu'elle aura raté les contacts avec les plus profondes mutations de cette fin de siècle. Les parlementaires non seulement du Canada mais de l'ensemble du monde francophone doivent multiplier les démarches pour mettre en commun des ressources humaines et financières et assurer la contribution du génie français aux secteurs de pointe.

Au gré des guerres et des bouleversements économiques et politiques, la fortune des langues varie. Celles qui s'imposent sont véhiculées par des pays qui, entre autres, prennent des moyens efficaces pour diffuser leur production littéraire, scientifique ou technique. Le russe, par exemple, n'était enseigné que dans 23 pays en

1964. Aujourd'hui, il est enseigné dans 40 pays. Mais même lorsque la documentation scientifique rédigée en langue russe ne comptait que pour 11 pour cent de l'ensemble de la documentation recensée par l'ONU en 1963, les savants russes n'écrivaient que dans leur langue. Les autres — dont les Américains — devaient traduire.

Le monde de la science et de la technologie est tellement dominé par les Américains que des pays pourtant fort culturellement, comme la France, l'Allemagne, l'Italie utilisent préférentiellement l'anglais plutôt que leur langue nationale pour atteindre la communauté scientifique internationale.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que le Canada soit littéralement happé par le contexte américain, les auteurs et chercheurs de langue française étant naturellement portés à recourir à l'anglais.

Selon le professeur Arnold Drapeau, de l'École polytechnique de Montréal, les chercheurs de cette école, de même que ceux de l'Université du Québec, de l'Institut national de recherche scientifique, de l'Institut Armand-Frappier et même d'Hydro-Québec préfèrent rédiger leurs communications en anglais, pour mieux atteindre la communauté scientifique internationale.

Ce phénomène est facile à comprendre. La pression culturelle américaine, déjà forte dans la vie de tous les jours, devient énorme dans un secteur aussi spécialisé que la science. Faut-il se résigner à l'inévitable et ne rien entreprendre pour contrecarrer ce courant qui vide de sa substance l'effort général que tente la société française de ce pays pour rayonner?

Qu'ils siègent à Ottawa, Québec, Frédéricton ou Toronto, les parlementaires de langue française ne peuvent être indifférents à ce phénomène inquiétant de la marginalisation de la langue française comme langue de communication scientifique. S'il est un domaine où une association comme l'Association des parlementaires de langue française peut servir de carrefour pour la mise au point d'une initiative commune, ne serait-ce que pour bien déterminer les causes de l'érosion du français dans ce secteur névralgique de la science, c'est bien dans le domaine de la communication scientifique.

La même préoccupation vaut aussi pour le monde des affaires. Quand on crée Pétro-Canada, on fait davantage qu'ajouter un concurrent mondial aux géants déjà en place. On perce aussi le monde de la recherche en énergie, on mise sur l'appropriation, par des Canadiens,

d'une technologie originale, dont le principal défi est de vaincre un climat rigoureux. Ce sont là autant de secteurs où la culture française a sa place et doit être présente, sans quoi, elle se verra privée d'un puissant levier d'influence. C'est par leur rôle de législateurs, certes, mais surtout de surveillants de l'administration publique que les parlementaires peuvent faire leur part pour faciliter cette pénétration de la langue française dans tous les secteurs de l'activité.

Personnellement, je suis plutôt optimiste sous ce rapport, d'une part parce que le Québec prend vraiment au sérieux sa mission de pivot de la vie française sur le continent et aussi parce que je constate que la qualité de la vie française s'est grandement améliorée depuis quelques années. Le français est davantage et surtout mieux parlé. Les institutions fédérales, dont l'influence n'est pas négligeable, utilisent davantage la langue française. Si on regarde une carte du monde, on constate que l'Amérique, mais surtout le Canada, est la seule région où le français soit en progrès. Il recule en Indochine. Il a presque disparu du Moyen-Orient, comme me le confirmait récemment encore un confrère libanais. En Egypte, seule une petite élite qui s'amincit d'année en année continue de lui rester fidèle. En Afrique du nord, l'engouement pour une nouvelle civilisation arabe livre une dure concurrence au français. En Afrique francophone, la situation est plus encourageante, mais elle demeure fragile. Mais c'est surtout en Europe que le français subit la plus vive concurrence.

Dans ce contexte, je trouve que nous ne nous en tirons pas si mal en Amérique du nord, où il est de plus en plus question d'un nouvel intérêt, d'un éveil à une culture qu'on n'accueille plus comme une menace, mais comme une heureuse addition au patrimoine.

Le programme est vaste et ambitieux, mais sa réalisation commence par de petites choses. Ainsi, grâce à la télévision, je constate que les parlementaires prennent goût à parler mieux leur langue — c'est également vrai pour l'anglais — ce qui ne peut qu'exercer une saine influence. Que ce souci de qualité soit aussi transmis à l'administration, de manière à améliorer la qualité des publications et documents publics, et ce sera déjà une réussite importante. Que les manifestations culturelles de langue française traversent les frontières du Québec et des zones francophones éparpillées ici et là sur le continent, et ce sera le signe d'un véritable essor.

Je ne prétends pas que les parlementaires peuvent tout faire seuls ni qu'ils ont été passifs. Mais je pense

qu'ils ont encore un rôle extrêmement important à jouer, s'ils se donnent les moyens d'intervenir pour que la promotion de la langue et de la culture française dépasse le cadre juridique pour atteindre enfin la vie réelle.

La langue est un outil, un instrument pour prendre contact avec une culture, une civilisation, pour poursuivre et prolonger cette culture, pour parfaire cette civilisation. Le combat pour la qualité de la langue parlée et écrite n'est donc jamais terminé. Au Canada, et surtout du Québec, il y a danger de croire que, par le biais de quelques lois affirmatives, on puisse renverser la vapeur. C'est un danger contre lequel il faut lutter.

L'école garde une place importante dans ce combat. Les moyens de communications, que la langue utilisée soit parlée ou écrite, exercent aussi une grande influence. Les administrations publiques également, selon l'importance qu'elles accordent à la qualité de la langue et à la diffusion des écrits de langue française, jouent un rôle capital. Les parlementaires ne peuvent se substituer aux professeurs, aux journalistes, aux artistes, aux écrivains. Mais en ce qui concerne l'administration, ils sont les principaux mandataires du public.

Je disais tout à l'heure que j'étais plutôt optimiste quant au renforcement de l'influence de la langue française dans notre partie du continent. Mais je ne cesse quand même d'être inquiet devant la multitude d'assauts dont elle est l'objet.

Je ne trouve une meilleure formule pour traduire cette inquiétude que cette phrase d'un professeur de français du CEGEP de Chicoutimi, M. Jean-Yves Bourque, qui concluait ainsi sa participation à un colloque sur la qualité de la langue: "Nous sommes un petit peuple qui baigne dans une mer d'anglais. Jusqu'à maintenant nous nous sommes contentés de faire la planche et cela nous a assez bien réussi. Mais, de plus en plus, nous avons les requins aux fesses. On va devoir prendre les moyens pour gagner le rivage".

Quand des parlementaires appartenant à diverses législatures et à divers pays trouvent important de se réunir pour se concerter, à titre de parlementaires de langue française, c'est déjà la preuve que ces moyens dont parlait M. Bourque sont plus faciles à mettre en oeuvre qu'on ne pense. Pour ma part, j'ai la conviction profonde que nous atteindrons le rivage. La seule question qui demeure en suspens est celle-ci: combien serons-nous?